

Trophée Espérance

Catégorie U12 (avec classement spécifique U10)

Dimanche 12 mai 2019

GARDEN GOLF DE CERGY

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : mercredi 1 mai 2019

Droit d'inscription : 20 €

Conditions de participation

	Âge	Garçons	Filles
U 12	Nés après le 01/01/2007	Index > à 26,4 ou titulaire du drapeau jaune	Index > à 31,4 ou titulaire du drapeau jaune

Ne pas avoir participé au Championnat jeunes du Val d'Oise.

Compte tenu du règlement, seuls les enfants au-dessus de 26,4 (garçons) et 31,4 (filles) sont autorisés à participer au Trophée Espérance. Cependant, **les enfants nés après le 01/01/2010** seront exceptionnellement autorisés à participer au Trophée Espérance si, pour des questions d'endurance physique, ils ne se sentent pas capables de faire les 18 trous du Championnat Jeunes du Val d'Oise. Pour cela, ils devront bien entendu ne pas avoir participé au Championnat Jeunes du Val d'Oise.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'accorder des *Wild-Card* aux joueuses et joueurs sélectionnés dans les regroupements départementaux.

L'épreuve est limitée à 54 participants.

Formule de jeu

9 trous en stroke play brut avec un maximum de 10 coups par trou.

Repères de départ : repère 6 (violet) pour les poussins et poussines (nés en 2007 et 2008) et les U10 garçons (nés en 2009 inclus et après)

repère 7 (orange) pour les U10 filles (nées en 2009 inclus et après)

Classement et Prix

U 12 (nés en 2007 et 2008) : 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons

U 10 (nés après le 01/01/2009) : 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 6, 3 et dernier trou du tour conventionnel.